



# COMMUNE DE CABRIES

## CONSEIL MUNICIPAL du 2 DECEMBRE 2019

---

### ORDRE DU JOUR

Convocation a été adressée à chacun des conseillers municipaux,  
conformément aux dispositions de l'article  
L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales,  
Le 26 novembre 2019

#### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019

#### APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019

#### COMPTE-RENDU DES DECISIONS

##### 1. AFFAIRES GENERALES :

- 1.1 Avenants n° 2 aux conventions de gestion relatives à l'exercice des compétences communales transférées à la métropole d'Aix-Marseille-Provence à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018
- 1.2 Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la création du « Groupe scolaire Saint-Pierre »
- 1.3 Convention de collaboration entre la métropole d'Aix-Marseille Provence et la commune dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Local d'Insertion et d'Emploi - Année 2019

##### 2. PERSONNEL

- 2.1 Rectification de la délibération n° 2019/021 du 5 avril 2019 portant attribution de logements de fonction pour nécessité absolue de service
- 2.2 Modification de la valeur faciale des titres-restaurant

##### 3. FINANCES :

- 3.1 Budget de la commune – Exercice 2019 – Décision modificative n° 2
- 3.2 Budget de l'Aménagement Urbain – Exercice 2019 – Décision modificative n° 1
- 3.3 Budget de la commune - Ouverture de crédits d'investissement - Exercice 2020
- 3.4 Budget de la commune - Admission en non-valeurs
- 3.5 Budget de la commune – Annulation des côtes irrécouvrables
- 3.6 Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement avec le département des Bouches-du-Rhône 2016-2019 – Tranches 2018 et 2019
- 3.7 Accord d'une garantie d'emprunt à la société UNICIL pour le financement de l'acquisition en « vente en l'état futur d'achèvement » de six logements sociaux dans le cadre de l'opération « EMERAUDE PLUS PLAI »
- 3.8 Accord d'une garantie d'emprunt à la société UNICIL pour le financement du programme de location-accession dénommé « EMERAUDE »
- 3.9 Accord d'une garantie d'emprunt à la société UNICIL pour le financement de l'acquisition en « vente en l'état futur d'achèvement » de trois logements sociaux dans le cadre de l'opération « Emeraude PLS »
- 3.10 Attribution de subventions à des associations
- 3.11 Avenant à la Convention d'objectif 2019-2022 avec l'association « Familles Rurales », gestionnaire de la micro-crèche « La Poulinière »
- 3.12 Convention triennale de partenariat avec l'association Arts K'Danse en vue de la promotion et du développement des activités de danse
- 3.13 Convention triennale de partenariat avec l'association Calas Danse en vue de la promotion et du développement des activités de danse

#### **4. JEUNESSE :**

- 4.1 Avenant à la convention d'accès à l'espace sécurisé de la Caisse d'Allocations Familiales, intitulé « Mon compte Partenaire », ainsi qu'au contrat de service y afférent

#### **5. SPORTS :**

- 5.1 Convention quinquennale de partenariat avec l'Olympique Cabriès Calas en vue de la promotion et du développement des activités physiques et sportives

#### **6. URBANISME – TRAVAUX**

- 6.1 Cession de la parcelle cadastrée section BK 20
- 6.2 Autorisation donnée à la Société des Eaux de Marseille de déposer une demande d'autorisation de défrichement sur la parcelle communale C 1065
- 6.3 Avis de la commune sur la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune
- 6.4 Constitution de servitude sur les parcelles cadastrées section CY n°10 et 11